

## Carnaval de lumières



Carnaval de lumières

La 29ème édition du carnaval de Fleurance a réuni tous les ingrédients le week-end dernier pour que la fête soit particulièrement réussie. Déguisements bigarrés, pluie... de confettis, sirènes de manèges, douce odeur de crêpes et de chichis, ambiance musicale assurée tout au long du parcours, et bien entendu les très attendus défilés de chars qui ont chaviré le cœur des petits et grands venus assister au spectacle.

Inondées de soleil, les rues de la ville ont vite été envahies par la foule nombreuse venue célébrer la fin de longs mois d'hiver.

Le samedi soir, les spectateurs ont pu assister au défilé des chars illuminés, sonorisés pour certains, commenté par Christian Védeilhé, dans une ambiance musicale très festive et appréciée d'une jeunesse heureuse de s'amuser.

Le dimanche, les résidents de l'Ehpad Cadéot étaient fiers de découvrir le char « Lou bérét », pour lequel ils avaient confectionné des fleurs en papier, au son du groupe réunionnais. Le défilé de l'après-midi a connu le même succès que la veille, avec deux tours de circuit pour profiter pleinement du moment.

La fête foraine battait son plein, entre manèges traditionnels et plus impressionnant « Aviator », trampoline, pêche aux canards...il y en avait pour tous les âges, et pour tous les goûts !

La cavalcade et les prestations des majorettes (les Gem's de Saint-Clar et les Majo'Danse de Caussade), et groupes musicaux ont été très applaudies, pour le plus grand bonheur des organisateurs et des bénévoles.

A peine savouré le plaisir de cette réussite totale, leur regard se porte déjà vers 2019, qui verra le carnaval de Fleurance souffler ses trente bougies. Gageons que les idées ne manqueront pas à l'équipe dynamique du comité !



Le char de la reine



C'est beau la vie !



En voiture !



matriochkas



Petites majorettes...



deviendront grandes !



Les musiciens des Arts Sonneurs donnaient le rythme



Tout le monde était à la fête !



Un vrai succès pour cette 29ème édition